

## **Plan agroenvironnemental de la production porcine** *Une démarche vers la validation environnementale*

**François Boutin, ingénieur et agronome**  
*Conseiller en agroenvironnement*  
*Fédération des producteurs de porcs du Québec*

---

En 1996, la Fédération des producteurs de porcs du Québec met en place le Plan agroenvironnemental pour faire face aux nouvelles réalités sociales et environnementales. Elle est appuyée dans sa démarche par tous les intervenants du secteur, en amont et en aval de la production.

La Plan agroenvironnemental a pour objectif de développer la production porcine en conciliant les impératifs sociaux, environnementaux, économiques et techniques. Il se compose de trois grandes étapes : portrait agroenvironnemental des entreprises porcines, encadrement technique et validation environnementale. Plusieurs activités de soutien accompagnent la réalisation du Plan.

### **Portrait agroenvironnemental des entreprises porcines**

Afin de connaître l'état des pratiques agroenvironnementales ayant des impacts sur l'environnement, les producteurs de porcs se sont engagés dans un vaste recensement (1996). Par la suite, la Fédération a identifié les éléments à améliorer et a ciblé des objectifs à atteindre pour 2004 dans les Plans d'intervention. Récemment, la Fédération a fait réaliser une mise à jour des données pour mesurer les progrès des entreprises porcines à mi-parcours, soit en 2001. Les principaux résultats de cette mise à jour seront présentés en primeur, dans le cadre des audiences du BAPE.

### **Encadrement technique**

La Fédération incite les producteurs de porcs à faire appel à des services-conseils en agroenvironnement, particulièrement ceux fournis par les organismes de gestion des fumiers (OGF) situés dans les trois bassins en surplus (rivières Chaudière, L'Assomption et Yamaska) et par les clubs agroenvironnementaux.

### **Validation environnementale**

La Fédération s'est engagée dans la mise en œuvre de l'écoconditionnalité. Il s'agit de lier les aides gouvernementales au respect des normes et pratiques préalablement identifiées dans le plan de mise en œuvre. Des résultats sont attendus à la fin du projet pilote, soit en avril 2004.

Afin de poursuivre la démarche de validation, la Fédération s'implique dans l'élaboration d'une norme pancanadienne. Cette norme, relative au système de gestion environnementale (SGE), est basée sur une adhésion volontaire et est encadrée par un cahier des charges. La publication officielle de la norme est prévue pour l'été 2003.

### **Activités de soutien**

Plusieurs activités de soutien accompagnent la réalisation du Plan agroenvironnemental. En effet, la Fédération investit, via son fonds de recherche, dans des projets de recherche et développement en agroenvironnement et a mis sur pied deux groupes de travail dans le cadre du Plan agroenvironnemental : « Transfert technologique » et « Santé ».

De plus, la Fédération met à la disposition des producteurs plusieurs outils de vulgarisation et de gestion. Elle coordonne également des activités d'information.

Par ailleurs, plusieurs activités de communications mobilisent et informent, tant les producteurs et les intervenants du secteur que le grand public. Ainsi, la Fédération fait part de l'avancement de chaque composante du Plan agroenvironnemental.